

BULLETIN

de la Société des Amis de la Forêt de Tronçais

Numéro 16 - 1971

COMPTE RENDU

de l'Assemblée du 26 Juillet 1970

En levant la séance de l'Assemblée du 22 juillet 1969, le Président Camille Gagnon avait annoncé qu'à son vif regret, il ne se sentait plus capable, en raison de son âge, de consacrer à la Société toute l'activité nécessaire et il adressait un pressant appel aux membres présents en les invitant à prendre la relève, attendu que plusieurs démarches entreprises en ce sens étaient jusque-là demeurées vaines. Pareille difficulté n'est aucunement propre à notre Société. Nos contemporains mènent une existence tellement trépidante et souvent traversée de tant de soucis qu'ils ne trouvent plus le moyen de réserver un effort désintéressé aux œuvres dont ils entendent pourtant profiter, en souhaitant leur prospérité. L'exercice 1969-1970 s'étant écoulé sans qu'aucune candidature ne se manifeste et de nouvelles propositions ayant été tentées sans plus de succès que les précédentes, une assemblée ne fut pas prévue pour 1970 et le bulletin préparé pour l'impression risquait fort d'être le dernier.

Pourtant, comme le mois de juillet s'écoulait sans leur apporter la convocation habituelle, quelques amis de Tronçais s'inquiétèrent de cette carence. Mis au courant de la situation, ils entreprirent aussitôt des interventions si pressantes auprès du Président que celui-ci ne crut pas pouvoir se dérober à leurs sollicitations. On décida donc de tenir, au pied levé, l'assemblée générale, à la date traditionnelle du dernier dimanche du mois de juillet. Mais le temps disponible restant trop court pour assurer la parution du bulletin nanti d'une convocation, il fallut se borner à prévenir nos membres par un hâtif communiqué confié à la presse locale. Sans entretenir aucune illusion à ce sujet, on espérait, tout au moins, maintenir ainsi, grâce au concours de quelques fidèles, l'existence d'une institution en danger de disparition. Et l'étonnement fut grand en constatant le nombre de ceux qui répondirent à notre appel.

La séance s'ouvrit donc le dimanche 26 juillet 1970, à 11 heures, dans la grande salle de la mairie de Cérilly. M. Camille Gagnon présidait, entouré de MM. André Chevalier, Secrétaire honoraire, et Jacques Laffoucrière, Trésorier, auquel voulut bien accepter de

se joindre, en qualité de Secrétaire provisoire, M^{me} Mangin qui assistait pour la première fois à la réunion.

S'étaient excusés : M. et M^{me} Beaux, M. et M^{me} Gosset, M. Simonnet.

Ont émargé la feuille de présence : MM. et M^{mes} Beugras, Dallier (ceux-ci venant d'Aubusson), Guy, Laville, Muret (M. Muret, maire du Vilhain et Président du Syndicat des Communes groupées pour l'aménagement touristique de la forêt de Tronçais), Valade, le Docteur et M^{me} Boursault ; M^{mes} André Chevalier, Colas, Mangin ; MM. E. Bertrand, Brunet, François Boursault, Damand, Jean-François Gosset, Imbault, Henri Laffoucrière, Mathonat, Ingénieur des Eaux et Forêts, M^e Sohier.

L'année écoulée depuis notre dernière assemblée apparaît dominée par l'activité qu'a déployée, sous l'active impulsion de M. Muret le Syndicat des Communes pour l'aménagement touristique de la Forêt de Tronçais. A noter d'abord une réunion tenue à la mairie de Cérilly, le 2 octobre 1969, où après examen de diverses questions d'ordre financier, est examiné le schéma directeur touristique de la forêt présenté par la SOMIVAL. L'implantation d'un Centre équestre à La Bouteille n'est pas approuvée. Ce dernier devrait être reporté soit en un autre point du Brethon, soit à Vitray. De plus, on souhaite que toute l'enclave de La Bouteille soit protégée en demeurant zone non edificandi. Une discussion s'engage au sujet de l'étang de Goule. Il semble que cet étang, au lieu d'être exclusivement réservé à la pêche pourrait être utilisé sur un plan plus largement touristique. Une commission est nommée pour suivre de près l'évolution de ce projet.

L'aménagement de la zone de Saint-Bonnet-Tronçais est ensuite abordé. On envisage pour l'étang les formalités à entreprendre afin d'obtenir une déclaration d'utilité publique et l'on évoque aussi un aménagement de la viabilité.

Le Syndicat des Communes se réunit encore le 6 novembre 1969 à la mairie de Cérilly dans le but de proposer au Conseil Général de l'Allier, à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montluçon et à l'Office National des Forêts, de se joindre à lui afin de constituer un Syndicat mixte pour l'aménagement touristique de la forêt de Tronçais et de sa région. Le Syndicat Intercommunal continuerait à exister avec ses statuts, ses pouvoirs et son objet mais deviendrait membre du Syndicat mixte. Ce projet de création d'un Syndicat mixte est encore en cours de discussion entre les Organismes intéressés.

Dernière réunion en mairie de Cérilly le 5 février 1970, pour examiner l'aménagement d'un terrain de camping-caravaning à proximité d'Isle-et-Bardais et de Pirot, arrêté pour cette année. En outre, la SOMIVAL a préparé le dossier de l'enquête en vue de l'expropriation et de la déclaration d'utilité publique concernant l'étang de Saint-Bonnet-Tronçais. A l'évidence, la commune qui attire déjà tant de touristes à la belle saison sans qu'un aménagement particulier ait été entrepris pour leur satisfaction verra leur nombre augmenter dans une proportion considérable lorsqu'ils y trouveront les installa-

tions propres à les séduire en répondant aux désirs nés d'une moderne politique des loisirs. Mais rien ne peut être utilement entrepris avant que l'étang si attractif ne soit tombé dans le domaine public. Aucune entente amiable n'aboutissant avec le propriétaire actuel, le Syndicat Intercommunal approuve le dossier de la SOMIVAL et demande que l'enquête soit entreprise dans les plus brefs délais. D'autre part, le Ministère de l'Agriculture affecte un crédit de 65.000 F au titre de l'exercice 1970, pour la poursuite des aménagements touristiques en forêt de Tronçais. Il semble au Syndicat que si ce crédit obtenait une participation suffisante des Collectivités locales, il pourrait par priorité s'appliquer aux travaux à entreprendre sur la route allant de l'étang de Saint-Bonnet à Sologne, avec goudronnage et aménagement de parking sur les bas-côtés. M. le Maire de Cérilly envisage pour 1971, la création d'un camping-caravaning et peut-être d'un petit plan d'eau dans son quartier de la Chapelle. Il est signalé qu'au départ de certaines lignes, notamment du côté de la Bouteille, des barrières ont été placées afin de préserver la quiétude et la conservation de la faune forestière. Le bruit court que la commune d'Isle-et-Bardais cherche à acquérir la maison du Rond-Gardien. Elle envisagerait d'y établir un restaurant confié à un Organisme spécialisé et d'y fonder un musée de la forêt. Il convient d'ajouter que les travaux du parking-caravaning de Pirot ont été activement menés et qu'une inauguration prochaine peut être envisagée.

La forêt de Tronçais a fait cette année encore l'objet de plusieurs études. Le journal « La Montagne » du 16 mars 1970 a publié un article anonyme et intitulé : « Histoire de la forêt de Tronçais. Son origine, son sol et son peuplement ». Des renseignements intéressants sont donnés sur l'importance de la forêt, sa nature géologique, ses chênes et aussi ses hêtres, trop souvent oubliés.

De son côté, M. François-Xavier Roy, Ingénieur des Eaux et Forêts, Chef du Centre de gestion de Moulins, a donné à la revue : « Technique et Forêt » un exposé sur Tronçais, remarquable par sa concision et la sûreté de son information. Tour à tour sont examinés l'historique et la physionomie du massif (milieu, végétaux, animaux) ; son traitement (production ligneuse, chasse, aménagement technique sylvicole, exploitation des produits). Le tourisme fait l'objet d'une rubrique particulière (moyens d'accès, réseaux de desserte, lieux et sites remarquables, équipements touristiques et sportifs, itinéraires recommandés). Une carte de la forêt ainsi que des photographies suggestives accompagnent cette excellente contribution.

Enfin, la Télévision nationale a envoyé vers la fin du printemps 1970 une de ses équipes à Tronçais. Les techniciens ont séjourné une semaine à Saint-Bonnet-Tronçais. Ils ont parcouru la forêt en filmant et captant des sons, à longueur de journée, braqués sur l'avenir du grand massif. Par malheur l'émission, insuffisamment annoncée, passa presque inaperçue, en noir et en couleurs. Les amateurs assez heureux pour avoir réussi à la capter ont vanté les beautés de l'émission en couleurs et ont retenu spécialement les effets du soleil jouant à travers le vert feuillage des futaies.

En fin de séance est rappelée la nécessité de pourvoir au plus vite à la nomination d'un nouveau président. Le poste est en conséquence proposé à M. André Guy, Conseiller à la Cour d'Appel de Bourges, notable érudit en toutes matières bourbonnaises et qui préside avec un tel dynamisme la Société des Amis de Montluçon. Au demeurant, Tronçais n'est-il pas situé dans l'arrondissement de Montluçon et cette présidence nouvelle ne sera-t-elle pas une excroissance naturelle de celle des Amis de Montluçon ? M. Guy, présent à la séance, ne se dérobe pas et il est élu à l'unanimité, par acclamation, à la présidence des Amis de Tronçais. Il en profite pour proposer à l'assemblée de conférer l'honorariat à M. Camille Gagnon, président sortant et de nommer un second vice-président en la personne de M. Elie Bertrand qui a donné tant de preuves d'attachement à l'Association. Satisfaction lui est accordée.

M^e Laffoucrière, trésorier, donne enfin l'état de sa caisse, à ce jour. Il se présente ainsi :

Recettes.	797,45
Dépenses.	625,32
	<hr/>
Solde créditeur	172,13

Mais l'impression du bulletin de 1970 reste à payer.

La séance est levée à 12 heures 30.

Le déjeuner traditionnel est pris cette année à l'Hôtel du Commerce de Cérilly. Il se déroule au milieu d'une bonne humeur générale que M. Guy se charge d'entretenir en offrant le champagne pour fêter son accession à la présidence.